

# VALLON INFO

Mairie de Vallon Pont d'Arc - 07150 VALLON PONT D'ARC - Tél. 04.75.88.02.06 - [info@mairie-vallon.com](mailto:info@mairie-vallon.com) - [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com)

## Le chantier de l'Opération Grand Site se poursuit



## Occupation du domaine public

Vous êtes propriétaire d'un local commercial dans le centre de Vallon, vous en êtes l'exploitant ou vous l'avez mis en location, merci de vous présenter (ou votre locataire) au service de police municipale pour faire votre demande d'occupation du domaine public (convention terrasse).

**Aucune installation de terrasse sur la voie publique ne sera autorisée sans le document officiel délivré par la Mairie.**

Contact : [police@mairie-vallon.com](mailto:police@mairie-vallon.com) ou 04.75.37.45.05 ou 06.69.71.08.61

## Les réunions de quartiers continuent ...

Le samedi 06 février dernier, les riverains des quartiers de «Champluloïn - Chalamélas - Sabahu - La Loubière - Gailleux - ...» se sont retrouvés avec les élus, pour un moment convivial.



Lors de cette réunion, les riverains ont pu prendre la parole et poser leurs questions directement aux représentants de la Mairie.

Un moment d'échange important pour la vie de ce secteur de Vallon Pont d'Arc.

Le compte rendu est consultable en Mairie.

**La prochaine réunion de quartier concernera «Le centre du village» et aura lieu le samedi 16 avril à 11h.**

**Le rendez-vous est donné sur le parvis de la Mairie.**

**Afin de prolonger ce moment d'échange, un verre de l'amitié sera offert.**

## La circulation et le stationnement à Vallon Pont d'Arc - SAISON 2016

Depuis le 21 mars 2016, le **sens de circulation** a été modifié et le centre du village est désormais en sens unique (jusqu'au 03 octobre 2016 à 8h30). Il est identique à la saison 2015 ce qui signifie que le Bd Peschaire Alizon (de la Rue des Maquisards à la Rue du Miarou) ne peut être emprunté que par les véhicules arrivant du côté de Lagorce. La Rue des Maquisards et la Rue Jean Jaurès sont également en sens unique dans le sens «descendant».

La **zone piétonne**, a été également mise en place pour la même période

Le stationnement et la circulation sont interdits :



- Rue et Place Armand Puaux,
- Rue Roger Salengro,
- Rue du Barry (depuis l'intersection de la Rue des Ecoles et la Calade de Coulette),
- Place Couverte et Place de l'Eglise.

Plus d'infos sur le site internet de la commune : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com) rubriques «Mairie» puis «Actualités»

A partir du 07 avril 2016, en raison de l'**agrandissement du marché hebdomadaire**, le centre du village sera fermé de 6h30 à 15h, tous les jeudis :

- Bd Peschaire Alizon sur toute la longueur (dès le Collège),
- Rue des Maquisards,
- Rue Jean Jaurès (jusqu'à la Rue du Mas des Aires),
- Place de l'Ancienne Gare (tout le périmètre autour de l'Office de Tourisme),
- Place Allende Neruda (partie haute côté Rue Jean Jaurès).

Enfin, le **stationnement payant** (Place Allende Neruda) sera en service à partir du 1<sup>er</sup> avril. Les Vallonnais et Vallonnaises ainsi que les personnes travaillant sur la commune bénéficient toujours de la gratuité sur ce parking. Pour ceux qui ne l'ont pas déjà, un badge est à retirer en Mairie (sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile ou d'un contrat de travail).

Le parking «Ratière» est désormais géré par la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche.

## Le frelon asiatique - une apicultrice nous explique ...

La reine hiverne dans un endroit abrité, souvent enterrée et sort pour fonder sa colonie au mois de mars. On l'appelle « fondatrice ».

Son nid peut atteindre 1 m de haut et 80 cm de diamètre. Il abrite environ 2000 frelons dont plus de 550 fondatrices qui peuvent nidifier l'année suivante.



### Comment le reconnaître ?

Plus petit que le frelon européen, une ouvrière mesure environ 3 cm. Sa particularité : ses pattes sont jaunes, ses ailes sont sombres, son thorax est noir cerné d'un anneau jaune. Son abdomen finit par un triangle orange. La reine mesure 3,5 cm.

Sa nourriture : fruits mûrs et nectar mais il a besoin aussi de protéines pour nourrir ses larves. Il capture donc mouches, guêpes et abeilles dont il est devenu un prédateur. Cette espèce invasive décime nos ruches.

**Alors, pour protéger nos abeilles, à vos pièges !!!**

**Dans un piège à guêpes, mélanger :**

**25 cl de bière brune, 25 cl de vin blanc et 5 cl de sirop de cassis.**

**Ce mélange attire guêpes, frelons, mouches et teignes. Il repousse les abeilles.**

**La période de piégeage s'étale de mars à fin octobre.**

## L'agenda collectif : en 1 clic, on sait tout

La Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche a décidé de proposer un agenda collectif sur internet :

[www.agendacollectif.com](http://www.agendacollectif.com)

Toutes les associations (environ 220) et les collectivités des 19 communes de la Communauté de Communes pourront y inscrire leurs événements.

Vous y trouverez les spectacles, les sorties, les cours, les clubs et toutes les activités programmées tout au long de l'année.

A ce jour, il contient déjà plus de 1000 événements.



**Essayez-le,  
connectez-vous à l'agenda  
et vous n'apprendrez plus  
jamais le lendemain  
ce qui s'est passé la veille.**

## L'ambrosie

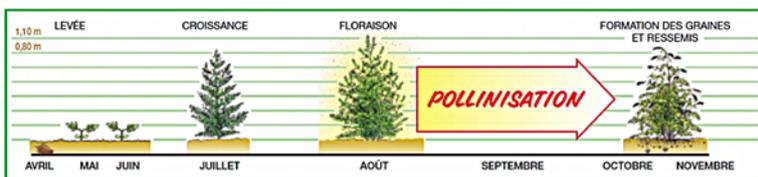
L'allergie au pollen d'ambrosie est devenue en quelques années un véritable enjeu de santé publique, notamment en **Rhône-Alpes qui est la région la plus impactée en France** (plus d'1 personne sur 10 est désormais allergique).

L'ambrosie est envahissante et son pollen est un des allergènes les plus puissants connus.

Tout doit être mis en œuvre pour qu'on n'atteigne pas les niveaux record de la Hongrie, entièrement infestée.

Une exposition sera installée lors de la Fête de l'Olivier, le 22 mai à Vallon Pont d'Arc.

La «référénte ambrosie» pourra à cette occasion, répondre à vos interrogations.



## Agenda

**Week-end du 26 et 27 mars** : Kid Raid et Raid Nature du Pt d'Arc

**Samedi 02 avril** à partir de 19h30, salle polyvalente : repas dansant organisé par «Olé Danses»

**Dimanche 17 avril** à 15h, salle polyvalente : loto de l'association «Les Amis de l'Hôpital»

**Judi 21 avril** à 19h30, Salle des Fêtes : représentation théâtrale de la «Cie Peut-être»

**Samedi 30 avril** : animation proposée par le SGGA «A la découverte du Site Classé du Pont d'Arc» - Infos au 04 75 98 77 31

**Samedi 07 mai**, Jardin Public : Festival Mome z'émerveille

**Dimanche 08 mai** à 11h30, parvis de la Mairie : cérémonie commémorative

**Dimanche 08 mai**, au stade : le Football Club organise à 10h Match «souvenir Anthony» et 14h concours de Pétanque

**Week-end du 14 et 15 mai**, stade municipal : tournoi de Pentecôte du «Football Club»

**Dimanche 22 mai** toute la journée : Fête de l'Olivier et de l'Artisanat organisée par Vallon en Fête

**Week-end du 04 et 05 juin** : Fête du Vélo (événement national) - programme détaillé à venir

**Judi 16 juin et vendredi 17 juin** toute la journée, parvis de la Mairie : course cycliste L'Ardéchoise

**Mardi 21 juin** en soirée, dans les rues : Fête de la Musique

**Samedi 25 juin** en soirée, place de l'Office de Tourisme : repas partagé organisé par «Vallon en Fête»

ATTENTION, Informations importantes :

\* Le **Marché de Potiers** et le festival de l'**Harmonie de Limonest** n'auront pas lieu cette année.

\* Changement de dates pour les festivités liées au 14 juillet en raison du passage du Tour de France le 15 juillet :  
- **feu d'artifice** prévu le mercredi 13 juillet - **retraite aux flambeaux** et **bals** auront lieu le jeudi 14 juillet en soirée. Les lieux restent inchangés.

